

**De :** ÉDOUARD GEFFRAY <[information-ministre@education.gouv.fr](mailto:information-ministre@education.gouv.fr)>

**Envoyé :** jeudi 5 mars 2026 09:01

**À :** [liste.dir-ecoles-publiques@ldirect.education.gouv.fr](mailto:liste.dir-ecoles-publiques@ldirect.education.gouv.fr); [liste.resp.eple@ldirect.education.gouv.fr](mailto:liste.resp.eple@ldirect.education.gouv.fr)

**Cc :** 'Liste recteurs France' <[liste.recteur@ldif.education.gouv.fr](mailto:liste.recteur@ldif.education.gouv.fr)>; [liste.vice-recteur@ldif.education.gouv.fr](mailto:liste.vice-recteur@ldif.education.gouv.fr); [liste.sg@ldif.education.gouv.fr](mailto:liste.sg@ldif.education.gouv.fr); [liste.dasen@ldif.education.gouv.fr](mailto:liste.dasen@ldif.education.gouv.fr); [liste.charge\\_com\\_acad3@ldif.education.gouv.fr](mailto:liste.charge_com_acad3@ldif.education.gouv.fr); [liste.ien@ldif.education.gouv.fr](mailto:liste.ien@ldif.education.gouv.fr)

**Objet :** Protocole d'action en cas de violences sexistes ou sexuelles au sein des écoles et établissements scolaires

Mesdames, Messieurs,

Chères et chers collègues,

L'École de la République doit être, pour tous, un lieu de confiance et de sécurité absolues. Cette exigence constitue le fondement même de notre mission de service public. Qu'il s'agisse des élèves ou des personnels, nul ne doit craindre pour son intégrité physique ou psychologique au sein d'une école ou d'un établissement scolaire.

Parce que l'École accueille chaque jour des enfants et des adolescents, elle occupe une place essentielle dans la prévention, la détection et le signalement des violences sexistes et sexuelles. À ce titre, votre rôle est déterminant. Par votre vigilance et votre professionnalisme, vous contribuez à protéger les plus vulnérables et à faire de l'institution scolaire un espace où la parole peut être entendue et prise en compte.

Les chiffres témoignent de cette mobilisation sans précédent : l'année dernière, ce sont près de 80 000 signalements (informations préoccupantes et signalements au titre de l'article 40 du Code de procédure pénale) qui ont été transmis aux autorités compétentes, tous motifs confondus. C'est une augmentation considérable par rapport à la décennie précédente, signe que le regard de l'institution a changé et que la parole se libère.

Cependant, je sais que face à la suspicion ou à la révélation de violences sexistes ou sexuelles (VSS), vous vous trouvez souvent confrontés à des situations complexes, parfois douloureuses, qui nécessitent une réactivité immédiate et une grande rigueur juridique.

C'est pourquoi j'ai souhaité que vous disposiez d'un cadre clair et sécurisant et que soit diffusé, dès aujourd'hui, **[un protocole d'action en cas de violences sexistes ou sexuelles](#)**.

Conçu comme un outil opérationnel, ce guide a vocation à sécuriser vos démarches et à garantir que chaque signalement soit traité de manière homogène sur tout le territoire. Il contient notamment :

- des fiches réflexes par métier (professeurs, directeurs, personnels administratifs) pour préciser le rôle de chacun dès la connaissance des faits,
- la procédure précise pour effectuer un signalement au procureur de la République (article 40) sans risque d'erreur,
- les mesures conservatoires à prendre immédiatement pour protéger les élèves et le fonctionnement du service,
- les garanties de protection fonctionnelle auxquelles vous avez droit lorsque vous êtes vous-mêmes victimes ou menacés dans l'exercice de vos fonctions.

Ce protocole est un outil conçu pour vous, mais au-delà, vous pouvez naturellement compter sur l'appui de l'ensemble de l'institution scolaire. **Une affiche de sensibilisation** rappelant les principales obligations de signalement est également mise à votre disposition ; je vous invite à en assurer l'affichage dans la salle des professeurs.

Chaque jour, vous changez la vie de vos élèves. Parfois, vous le faites aussi en détectant des situations qui les mettent en danger. Nul ne saurait trop vous en remercier.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues, en l'assurance de mon soutien indéfectible et de ma gratitude.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Édouard Geffray'.

**Édouard Geffray**  
**Ministre de l'Éducation nationale**